



ARRETE MUNICIPAL CIRCULATION TEMPORAIRE

Le Maire de la commune de JOUY SUR EURE (27120)

Objet : Réglementation de la circulation du **dimanche 18 septembre 2022** dans le cadre du 28^{ème} rassemblement Harley et Custom organisé par RIDE TO LIVE.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales Articles L.2212.1, L2212.2, L2213.1 à L.2213.6.
- Vu le Code de la Route – Article R411-8.
- Vu le code pénal,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière,
- Vu la demande d'arrêté pour le TOUR de l'EURE-Juniors organisé par Cyclisme Assistance
- Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité et la commodité sur les voies publiques de la commune de Jouy-sur-Eure pendant la durée du passage des participants du rassemblement Harley et Custom organisé par l'association RIDE TO LIVE.

ARRETE

Article 1 : Les participants du rassemblement Harley et Custom, organisé par RIDE TO LIVE 44 rue Pierre Letellier 27200 VERNON, représenté par le président de l'association Patrice FRISCAULT, sont autorisés à traverser la commune de Jouy-Sur-Eure le **dimanche 18 septembre 2022**.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera impérativement mise en place par l'association RIDE TO LIVE, sans interruption, du début et jusqu'à la fin du passage des participants. La circulation sera également gérée par les membres de l'association avec le matériel mobile de signalisation nécessaire.

Article 3 : La signalisation et le dispositif de sécurité notamment aux points difficiles des voies communales (courbes et croisement de chaussées) seront assurés par les membres de l'association.

Article 4 : La circulation automobile sur la commune de Jouy-sur-Eure ne sera pas interrompue

Article 5 : L'accès aux véhicules de secours et de sécurité devra être assuré en permanence

Article 6 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Préfecture de l'Eure
- Monsieur Le Président du Conseil Départemental cellule routière de Saint-Marcel,
- Monsieur le Commandant de Brigade Gendarmerie de Pacy-sur-Eure,
- L'association RIDE TO LIVE

Fait à Jouy sur Eure, le 18 mai 2022

Le Maire,
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20220518-2022_044-AR